

RÉMUNÉRATION : LES PACKS

- ☐ PACK CONFORT : LA GESTION COURANTE
- ☐ PACK SERENITE : PACK CONFORT + ASSURANCE LOYERS IMPAYES

Garantie des loyers impayés, détériorations immobilières, protection juridique, défense et recours (bulletin d’adhésion et conditions générales en annexes de ce mandat)
Coût selon tarif en vigueur (cf. bulletin d’adhésion)

Honoraires gestion courante

(= PACK CONFORT, les autres packs sont soumis à facturation des assurances en complément).

Les Honoraires se rapportant à la gestion courante du bien s’élèveront à :

% HT des sommes encaissées, soit % TTC au taux actuel de la TVA de 20 %,

étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale.

Ils seront à la charge du mandant et seront prélevés sur chaque relevé de compte.

Le mandataire pourra percevoir en outre toutes sommes ou valeurs dont l’encaissement est la conséquence directe ou indirecte de la gestion.

Honoraires complémentaires

En cas de location ou de relocation :

